

Le cerf élaphe

Cervus elaphus

TC : 1,6-2,5 m

Q : 120-150 mm

HG : 1-1,5 m

P : ♂ 170-220 / ♀ 90-130 kg



D. SIRUGUE.

Cerf en velours.

De par sa taille et son poids, le cerf est le plus grand ongulé sauvage de France. Le dimorphisme sexuel est très prononcé : le mâle (le cerf), pouvant atteindre les 220 kg, est deux fois plus gros que la femelle (la biche). Il porte des bois osseux qui tombent chaque année à la fin de l'hiver. Le pelage du cerf mue deux fois par an : la mue de printemps et la mue d'automne. Au printemps, la couleur brun terne de la toison hivernale laissera la place à une couleur brun rouge.

Vivant dans les landes à l'origine, le cerf pourchassé s'est réfugié en forêt. Il habite actuellement les massifs forestiers à sous-bois dense.

Strictement herbivore et lignivore, il consomme uniquement des végétaux,

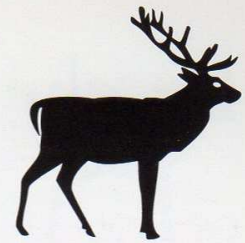
des jeunes pousses, des plantes herbacées, des feuilles, de l'écorce et également des céréales auxquelles il peut occasionner des dégâts importants.

Animal très sociable, la cellule de base est composée de la biche, du faon et du jeune de l'année précédente (daguet ou bichette). Les femelles se regroupent en harde qui seront très convoitées par les mâles à l'époque du rut, « au brâme », en septembre-octobre. La gestation dure 8 mois et les naissances ont lieu en mai-juin. Chaque femelle donne naissance à un seul petit (contrairement au chevreuil,

les naissances gemellaires sont exceptionnelles). Sexuellement mature à 3 ans pour la biche et 4 pour le cerf, sa durée de vie peut atteindre 20 ans.

Historiquement présent sur tout le territoire français, le cerf est devenu très rare au siècle dernier. Dans l'Yonne, P. BERT le citait encore dans les bois aux environs de Tonnerre ; en Côte-d'Or, P. PARIS (1936) ne l'indiquait que dans les bois du Châtillonnais et X. GILLOT (1910), en Saône-et-Loire, le signalait déjà comme exceptionnel. Au XX^e siècle, il est réintroduit dans de nombreux massifs français. Actuellement, les populations de cerfs sont estimées entre 3 100 et 4 200 individus en Bourgogne. L'essentiel de ses effectifs est localisé sur les secteurs forestiers de : Francheville-Moloy-Châtillon, Détain-Gergueil

Anglais : red deer. Allemand : Rothirsch.
Hollandais : edelhert. Italien : cervo.



et Cîteaux pour la Côte-d'Or ; la forêt d'Othe, la forêt d'Hervaux, le Tonnerrois et la Puisaye (Saint-Fargeau) pour l'Yonne et les Bertranges et Boux-Limanton pour la Nièvre.

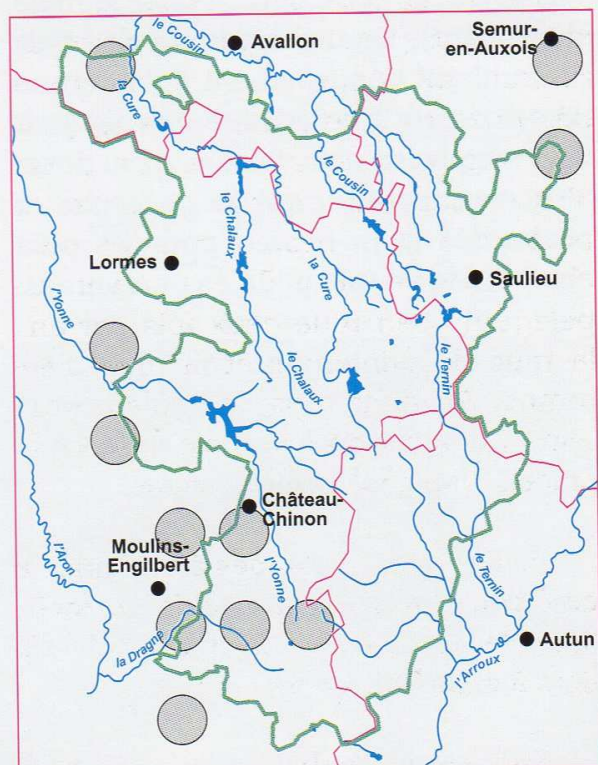
La présence permanente du cerf en Morvan est récente. Elle est due à un lâcher d'animaux en 1969 effectué sur les massifs de Boux-Limanton (environ de Moulins-Engilbert) par un équipage de chasse à courre « le Picq avant Nivernais ». Cette réintroduction a permis le développement d'une population de cerfs qui s'est étendue et a « essaimé » jusqu'aux portes de Château-Chinon et aux limites de la Saône-et-Loire (Saint-Léger-de-Fougeret, Préporché, Villapourçon, Arleuf et Glux-en-Glenne).

Le cerf est un « gibier » soumis à un plan de chasse quantitatif depuis 1978 et son avenir est étroitement lié à la politique des Fédérations Départementales des Chasseurs, des Directions Départementales de l'Agriculture et de la Forêt, et de l'Office National des Forêts.



D. SIRUGUE.

Biches.



Le cerf est localisé dans le sud du Morvan.